

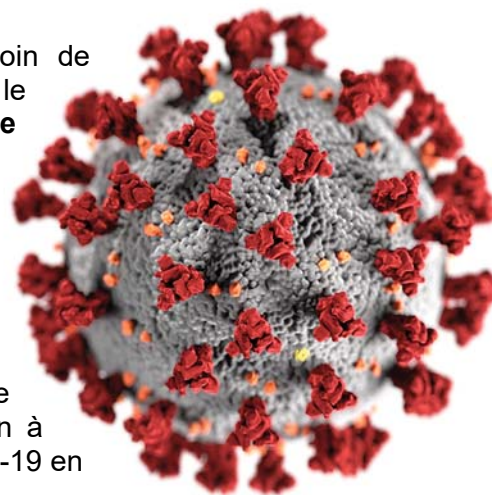
## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Traitement de la Covid-19 : efficacité et sécurité de l'Interféron nébulisé évaluées au CHU Amiens-Picardie

Dans cette période où plus que jamais nous avons besoin de preuves solides avant d'avancer vers de nouvelles thérapies, le **CHU Amiens-Picardie est investi dans la recherche de traitements de la COVID-19**, notamment par l'administration de **l'interféron par voie pulmonaire**, projet présenté par M. Olivier Véran, ministre de la santé. L'essai est labellisé priorité nationale de recherche.

Les équipes du CHU Amiens-Picardie sont mobilisées **pour démontrer l'efficacité de l'interféron inhalé par une étude contrôlée auprès de 146 patients des Hauts-de-France**.

L'enjeu de la recherche promue par le CHU Amiens-Picardie est de mesurer les effets de 8 jours d'inhalation d'interféron à travers un masque, chez les patients hospitalisés pour COVID-19 en phase initiale.



Usuellement administré par injection sous-cutanée dans le traitement de la sclérose en plaques, l'interféron-béta-1b est reconstitué sous forme liquide. Pour obtenir un effet local au niveau des poumons dans le cadre d'un traitement contre la COVID-19, il a été préalablement nécessaire de valider des méthodes de nébulisation efficaces (passage du liquide à la forme aérosol). La préparation médicamenteuse administrée par voie pulmonaire présente de nombreux avantages comme une action rapide sur les bronches et peu d'effets systémiques.

En mars 2020, un **premier travail a été conduit par le docteur Aurélien Mary et le Professeur Michel Brazier, pharmaciens cliniciens du CHU Amiens-Picardie**, avec le concours de la société *OptimHal-ProtexSom* localisé à Valognes (Normandie). Les praticiens du service de réanimation du CHU Amiens-Picardie ont à titre compassionnel, traité et guéri quatre patients.

En Avril 2020, le CHU Amiens-Picardie a pu promouvoir une étude scientifique pour évaluer l'efficacité et la tolérance du traitement : **un essai clinique (COV-NI) sur l'interféron**. Le projet, budgété à hauteur de 300 000 euros, est financé principalement par le Conseil régional des Hauts-de-France (environ 60% du budget total), la société AGIPI, et trouve aussi le soutien de Novartis qui met à disposition le médicament, du laboratoire *OptimHal-ProtexSom* et de la fondation de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV). L'essai a bénéficié des autorisations réglementaires de l'agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et du Comité de Protection des Personnes (CPP).



**L'essai COV-NI a été conduit à partir de juin 2020 dans les unités Covid du CHU Amiens-Picardie**, en particulier en réanimation et en infectiologie. Dans une phase exploratoire, vingt patients porteurs du virus (attesté par l'examen RT-PCR) et quelle que soit la gravité de la maladie ont été inclus. Avec le concours du comité de surveillance indépendant et de l'ANSM, il a été alors décidé d'étudier l'efficacité de l'interféron inhalé au cours de la phase initiale de la maladie COVID-19, c'est à dire au cours de la phase virale. En effet, les effets antiviraux sont plus efficaces au début de la maladie, c'est à dire au cours de la multiplication du virus et de sa propagation cellulaire. De plus, les résultats d'un premier essai réalisé par une équipe anglaise sur 100 patients

hospitalisés et publié dans la célèbre revue *Lancet Resp Med*, confirment que **l'administration précoce de l'interféron par aérosol apporte des résultats probants chez les patients hospitalisés** (avec une diminution du recours à la ventilation, à l'oxygénothérapie ou encore à la réanimation).

Ainsi, **l'étude d'efficacité a débuté après un avis favorable de l'ANSM et du CPP le 16 février 2021**. Cette seconde phase est **en déploiement pour inclure 146 patients hospitalisés** au début de la maladie, sous traitement par l'oxygène. Deux patients sur trois bénéficieront du traitement par l'interféron inhalé.

**Aujourd'hui, l'essai clinique COV-NI est labellisé « Priorité Nationale »** et devient de surcroît multicentrique, ce qui signifie que les patients des hôpitaux de Tourcoing, Valenciennes, Saint-Quentin, Compiègne, Abbeville et de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer ont la possibilité d'y participer.

**L'essai COV-NI promu par le CHU Amiens-Picardie, est piloté par le Docteur Jean-Philippe Lanoix, infectiologue et investigateur principal**, par le Docteur Aurélien Mary et le Professeur Michel Brazier, investigateurs et responsables scientifiques, en coordination avec la direction de la Recherche et de l'innovation du CHU Amiens-Picardie sous la responsabilité du Pr Olivier Ganry coordinateur et Pr Jean-Luc Schmit, Président. Cet essai offre ainsi une exploration complémentaire à celle du CHU de Bordeaux, évaluant le produit à un stade ambulatoire.

Même si la vaccination sera sans doute la principale solution pour vaincre l'épidémie à long terme, il est indispensable de disposer d'un traitement efficace et sûr pour soigner les patients Covid. A l'instar de ce que nous observons avec la grippe chaque année, le SARS-CoV-2 continuera sans doute de circuler et des malades, notamment avec des comorbidités importantes, nécessiteront des traitements appropriés.

Sans préjuger de l'efficacité de ce traitement, rappelons que le ministre de la Santé a évoqué une piste intéressante, et nous avons la conviction que son administration peut être bénéfique au patient.

#### **En savoir +**

<https://www.hautsdefrance.fr/covid-19-les-hauts-de-france-sur-la-bonne-voie-du-medicament/>  
[Les études cliniques labellisées priorité nationale de recherche sur la COVID 19](#)  
[La recherche au CHU Amiens-Picardie](#)

#### **A propos de la recherche au CHU Amiens-Picardie**

A une heure de Paris et de Lille, le CHU Amiens - Picardie a structuré la Recherche autour du Département de la Recherche et des structures d'appui à la Recherche. C'est ainsi que travaillent ensemble la Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation (qui assure le pilotage, la coordination et la gestion des projets), le Centre de Recherche Clinique (qui assure la réalisation de tout type d'étude de phase I à IV), la Biobanque de Picardie - CRB (qui assure la conservation d'échantillons biologiques et des données associées, dédiés aux recherches), l'Unité des Essais Cliniques de la Pharmacie à Usage Intérieur (qui assure la gestion du circuit des unités thérapeutique impliqué dans la Recherche), la Tumorothèque de Picardie (qui assure la conservation et la mise à disposition des ressources biologiques pour la Recherche en cancérologie) et l'IRM de Recherche (qui assure la réalisation d'examen dédiée à la Recherche). Cette dernière structure rejoindra le périmètre de certification lors du renouvellement. Le Département et les structures de Recherche comptent près de 70 personnes pour aider les chercheurs dans leurs démarches au quotidien et répondre aux besoins des partenaires.

Certification ISO 9001 version 2015 pour l'ensemble des activités de la recherche.

**Contact presse CHU Amiens-Picardie: Virginie RIGOLLE**

☎ 03 22 08 82 50 – 06 30 50 76 98 [communication@chu-amiens.fr](mailto:communication@chu-amiens.fr)

#### *Chiffres clés de la recherche 2020*

- 3 000 patients participant à une recherche dans près de 500 études en cours,
- 500 études en suivi en centre de recherche clinique CRC du CHU (dont 100 nouvelles par an) incluant près de 1300 patients par an,
- 455 publications en 2020
- 2 Programmes Hospitaliers de Recherche Clinique PHRC nationaux et 3 PHRC interrégionaux,
- 45 projets de recherche promus par le CHU dont 23 liés à la COVID 19
  - 8 recherches interventionnelles
  - 8 recherches non interventionnelles
  - 7 projets financés en cours de qualification et donc de promotion : 1 financé dans le cadre de l'Appel à Projets Emergence spécial COVID du GIRCI Nord-Ouest et 6 financés dans le cadre de l'Appel d'Offres Local spécial COVID du CHU Amiens-Picardie
  - 20 dossiers Hors Loi Jardé
- 179 conventions extérieures signées parmi lesquels 31 portent sur la COVID 19
  - 10 recherches interventionnelles (RIPH 1 et 2)
  - 21 recherches non interventionnelles (RIPH 3) et Hors Loi Jardé
- 160 dossiers Hors Loi Jardé reçus (dont 20 portant sur la COVID 19)
- 1 Fédération Hospitalo-Universitaire (FHU)
- 20 projets de recherche clinique par an à la Biobanque
- 500 000 échantillons, 50 collections, et 35 congélateurs à -80°C à la Biobanque

#### **A propos du CHU Amiens-Picardie**

Pôle d'excellence en santé, le centre hospitalo-universitaire Amiens-Picardie se déploie sur 4 missions : soin, recherche, enseignement et gestion de la démographie médicale.

Il est l'un des deux CHU des Hauts-de-France et le premier employeur de Picardie.

Etablissement de référence, exerçant ses activités tant au bénéfice de son bassin de population de proximité qu'au bénéfice de son territoire de recours picard (greffes, cancérologie, chirurgie conventionnelle et ambulatoire, maternité de niveau 3, urgences...), le CHU Amiens-Picardie est également fier de compter de nombreuses reconnaissances nationales et internationales grâce à ses équipes dynamiques et innovantes.

Acteur majeur de l'enseignement en santé, il participe activement au cursus des étudiants en médecine et pharmacie, dispose de 16 centres de formation pour les professions paramédicales et d'un centre de simulation de réputation nationale voire internationale, Simusanté®.

Doté d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation, le CHU Amiens-Picardie affirme une politique dynamique d'investissement pour développer une prise en charge sécurisée et de qualité pour chaque patient.

Pleinement investi dans le plan santé ville-hôpital et porteur du groupement hospitalier de territoire « GHT Somme Littoral Sud » (10 établissements publics de santé), le CHU Amiens-Picardie favorise les synergies territoriales et capitalise l'émergence des savoir-faire.

Le CHU Amiens Picardie, l'Excellence à taille humaine pour chaque patient.

<http://www.chu-amiens.fr>

*Chiffres clés 2019 du CHU Amiens-Picardie*

*+ de 800 000 visites par an*

*1 664 lits et places*

*6 396 agents dont 832 personnels médicaux*

*471 900 consultations externes*

*33 458 opérations chirurgicales*

*104 207 passages aux urgences*

*2 375 naissances*

*16 écoles et centres de formation*